



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 23 juillet 2023	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Dégagé (Temp. : 28 °C)	<b>Vent</b>	10 km/h (Nord-Ouest)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	3 SC	<b>Inscriptions totales</b> 84/86
<b>Total des paris mutuels</b>	\$255,522			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Ksionzyk, Scott (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire (maladie) du cheval, "SAUBLE PLAY, de la Course 10.  
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Des retraits hâtifs ont été effectués par les juges (lésions) des chevaux :  
"RED DIRT LOVENLIFE" de la Course 1,  
"PLACE MY BET" de la Course 6, et  
"BLOCKBUSTER TRADE" de la Course 10.

## Courses :

- Gordon Ley a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Rien à signaler.

2. Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire de la CAJO, Dr M. Rocheleau, (maladie) du cheval, "SAULSBROOK DIVA".

On a opéré un remboursement totalisant \$ 3,206.

Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Nous avons discuté de la cadence de la course avec le conducteur du #2, "POWERCHICK", (Jeff Egan), concernant le deuxième quart (28<sup>3</sup> 59<sup>2</sup>).

Compte tenu de la classe (pouliches ambleuses débutantes) et de l'explication qu'a donnée M. Egan, aucune mesure réglementaire n'est nécessaire.

Rien d'autre à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Départ retardé, car le #2, "ROLLIN WITH ROCK", (Guy Gagnon), éprouvait de la difficulté à se retourner.

Rien d'autre à signaler.

5. Rien à signaler.

6. **Enquête** pour le #4, "LA BARBE", (Justin Fillion), qui a fait un bris d'allure avant le départ et a terminé la course en 3<sup>e</sup> position.

Le #4 n'avait d'ailleurs pas fait de bris d'allure avant le départ ni enfreint les règles sur les bris d'allure.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/jv19bQUndWU>

Le #6, "BATTLE OF YORK", (Stephane Pouliot), a subi un bris d'équipement (mors Buxton) avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, entraînant un bris d'allure après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille.

Il a été inscrit dans la statistique avec un bris d'équipement, et il a terminé avec un bris d'équipement.

Rien d'autre à signaler.

7. Rien à signaler.
  
8. Examen du départ au sujet d'une possible obstruction du #2, "GRITTY", (Jacques Beaudoin), sur le #7, "THREESIXTYFOUR", (Stephane Pouliot), après le départ.  
On a établi que le #2 était sorti en provoquant une obstruction au #7.  
Le #2, arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position.  
Aucune sanction n'a été imposée à M. Beaudoin puisque le cheval était bloqué sur une seule ligne.  
M. Beaudoin a également reçu un avertissement au sujet de sa stimulation après le poteau de ½ mille.  
  
Le conducteur du #8, "SHADOW DAVE", (Mike Healey), sera présent pour un examen avec le juge au départ, Jamie Fiolek, au sujet d'une infraction à la règle 22.03 (j) (vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position et d'y demeurer à la barrière de départ).  
Rien d'autre à signaler.
  
9. Rien à signaler.
  
10. Examen du bris d'allure survenu au #5, "NELSONEDDY HANOVER", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure avant le poteau de ½ mille. Lors du bris d'allure, le #5 a provoqué une obstruction au #2, "ROCKNROLL NATION", (William Roy), arrivé en 6<sup>e</sup> position.  
Aucun placement n'est requis comme le #5 est arrivé après le #2.  
Rien d'autre à signaler.
  
11. Le #6, "JITTERBUG FLIP", (Drew Smyth), a subi un bris d'équipement, après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé.  
Rien d'autre à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 1**

Le #6, "TAHUYA BREW", (1), pour \$ 8,500, par Jamie Copley et Mark Smith (Mandy Archer entraîneur).

**Course 10**

Le #3, "ASSASSINS CREED" (1), pour \$ 8,500, par Benoit Hebert (entraîneur).